



## **Négociations sur le commerce des services de la SADC**

### **Offre conditionnelle révisée du Royaume d'Eswatini**

Le Royaume d'Eswatini soumet par la présente son offre conditionnelle révisée d'engagements spécifiques dans les domaines des affaires, de l'énergie, de la construction et des services d'ingénierie connexes dans le cadre des négociations sur le commerce des services de la SADC.

---

Modes de fourniture: 1) Transfrontalier 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			
Secteur ou sous-secteur	Limitations sur l'accès au marché	Limitations sur le traitement national	Commentaires supplémentaires
<b>II. SECTOR SPECIFIC COMMITMENTS</b>			
<b>A. SERVICES PROFESSIONNELS</b>			
e.) Services d'ingénierie (CPC 8672)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé, à l'exception de l'ingénieur agréé senior qualifié.-	1) Néant, 2) Néant 3) Néant 4) Néant	
F) Services d'ingénierie intégrée (CPC 8673)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant, 4) Non consolidé à l'exception du personnel professionnel titulaire d'un diplôme universitaire supérieur ou d'une formation professionnelle et qui n'est pas disponible en Eswatini.	1)–Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant	
<b>F. AUTRES SERVICES COMMERCIEUX</b>			
c) Services de consultation en gestion (CPC 865)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) à l'exception du personnel professionnel titulaire d'un diplôme universitaire supérieur ou d'une formation professionnelle et qui n'est pas disponible en Eswatini	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant	

Modes de fourniture: 1) Transfrontalier 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			
Secteur ou sous-secteur	Limitations sur l'accès au marché	Limitations sur le traitement national	Commentaires supplémentaires
e) Services d'essai et d'analyses (CPC 86761 to CPC 86769)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux	
<b>3. CONSTRUCTION AND ENGINEERING RELATED SERVICES</b>			
A. Travaux généraux de construction de bâtiments (CPC 512) - uniquement pour les travaux de construction d'une valeur supérieure à 120 millions d'emalangeni	1) Non consolidé 2) Néant 3) Une coentreprise avec un entrepreneur swazi sera nécessaire avec une participation étrangère pouvant atteindre 40 %. 4) Non consolidé, sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux	1) Non consolidé 2) Néant 3) Frais d'enregistrement plus élevés pour les entrepreneurs étrangers. Les entrepreneurs étrangers sont tenus de transférer les compétences techniques à un ressortissant (personne physique ou morale). 4) Non consolidé, sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux	
B. Travaux généraux de construction pour l'ingénierie civile (CPC 513) - uniquement pour les travaux de construction d'une valeur supérieure à 200 millions d'emalangeni.	1) Non consolidé 2) Néant 3) Une coentreprise avec un entrepreneur swazi sera nécessaire avec une participation étrangère pouvant atteindre 40 %. 4) Non consolidé, sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux	1) Non consolidé 2) Néant 3) Frais d'enregistrement plus élevés pour les entrepreneurs étrangers. Les entrepreneurs étrangers sont tenus de transférer les compétences techniques à un ressortissant (personne physique ou morale).	

Modes de fourniture: 1) Transfrontalier		2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations sur l'accès au marché		Limitations sur le traitement national	Commentaires supplémentaires
			4) Non consolidé sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux	
C. Travaux d'installation et de montage (CPC 514 & 516) - uniquement pour les travaux de construction d'une valeur supérieure à 60 millions d'emalangi. - Montage de constructions préfabriquées (CPC 514) - Travaux d'installation (CPC 516)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Une coentreprise avec un entrepreneur swazi sera nécessaire avec une participation étrangère pouvant atteindre 40 %. 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux		1) Non consolidé 2) Néant 3) Frais d'enregistrement plus élevés pour les entrepreneurs étrangers. Les entrepreneurs étrangers sont tenus de transférer les compétences techniques à un ressortissant (personne physique ou morale). 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux	
<b>SERVICES ENERGETIQUES</b>				
Services généraux de construction de centrales électriques (partie du CPC 54262) : services de construction, de réparation et de transformation de centrales et d'équipements électriques lourds (à l'exclusion des installations et équipements pour centrales nucléaires de puissance)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Une coentreprise avec un entrepreneur swazi sera nécessaire avec une participation étrangère pouvant atteindre 40 %. 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux		1) Non consolidé 2) Néant 3) Frais d'enregistrement plus élevés pour les entrepreneurs étrangers. Les entrepreneurs étrangers sont tenus de transférer les compétences techniques à un ressortissant (personne physique ou morale). 4) Non consolidé sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux	
Services de consultation géologique et géophysique (CPC 83411) :	1) Non consolidé 2) Néant		1) Non consolidé 2) Néant	

<b>Modes de fourniture: 1) Transfrontalier    2) Consommation à l'étranger    3) Présence commerciale    4) Présence de personnes physiques</b>			
<b>Secteur ou sous-secteur</b>	<b>Limitations sur l'accès au marché</b>	<b>Limitations sur le traitement national</b>	<b>Commentaires supplémentaires</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture de conseils, d'orientations et d'assistance opérationnelle concernant la localisation des gisements minéraux, des champs de pétrole et de gaz et des eaux souterraines par l'étude des propriétés des formations et structures terrestres et rocheuses</li> <li>- Prestation de conseils en matière d'exploration et de mise en valeur de propriétés minières, pétrolières et gazières, notamment : études de préfaisabilité et de faisabilité ; services d'évaluation de projets</li> <li>- Évaluation des anomalies géologiques, géophysiques et géochimiques</li> <li>- - Cartographie ou levés géologiques de surface</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3) Une coentreprise avec un entrepreneur swazi sera nécessaire avec une participation étrangère pouvant atteindre 40 %.</li> <li>4) Non consolidé sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3) Frais d'enregistrement plus élevés pour les entrepreneurs étrangers. Les entrepreneurs étrangers sont tenus de transférer les compétences techniques à un ressortissant (personne physique ou morale).</li> <li>4) Non consolidé sauf comme indiqué dans les engagements horizontaux</li> </ul>	